

ERF Annecy – 1992

• Décision 54, p. 52 – Afrique du Sud

Le Synode National est reconnaissant des changements déjà réalisés par l'actuel gouvernement d'Afrique du Sud, mais reste conscient du chemin qui reste à parcourir pour que l'apartheid soit totalement aboli.

Le Synode encourage les Eglises dans leur action de réconciliation nationale entreprise dans le cadre du Conseil chrétien d'Afrique du Sud, action qui vise l'abolition totale des lois qui fondent l'apartheid.

Le Synode invite les Communautés et Eglises de l'Eglise Réformée de France à porter dans l'intercession le témoignage des Eglises du Conseil chrétien d'Afrique du Sud.